

# L'État dans les Hauts-de-Seine



Rapport d'activités 2017



*Dans un contexte marqué par l'évolution institutionnelle du département, avec la mise en place de la Métropole du Grand Paris et la préparation de l'évolution de la gouvernance du quartier de la Défense, la mobilisation particulière sur la gestion de la crise migratoire et la sécurisation d'événements d'envergure dans un contexte de risque terroriste, l'État est une nouvelle fois intervenu en 2017 dans de très nombreux domaines, en constante collaboration avec l'ensemble des acteurs du département.*

*Le présent rapport d'activités, sans prétendre à l'exhaustivité, a pour objet, via dix fiches thématiques synthétiques et une infographie renouvelée permettant d'aller à l'essentiel de l'information, de rendre compte de la variété des missions assurées et des actions menées dans le département des Hauts-de-Seine au service de nos concitoyens.*

*Les actions conduites le sont sur de nombreux fronts ; elles concernent à la fois le développement économique et l'emploi mais aussi l'aménagement du territoire, une ambitieuse politique du logement, le renforcement de la cohésion sociale, la sécurité, l'éducation, la santé, ou encore la culture.*

*Ce rapport d'activités apporte le témoignage de l'engagement, du professionnalisme et de la capacité d'adaptation des administrations territoriales de l'État et de leurs agents, dans la diversité de leurs missions, dont toute l'action est tournée vers le souci constant d'assurer le meilleur service aux alto-séquanais, dans le respect des valeurs de la République et dans la recherche permanente de la collaboration avec nos partenaires essentiels, collectivités locales, entreprises et associations.*

Pierre SOUBELET  
Préfet des Hauts-de-Seine



# SOMMAIRE

---

⊕ ACCOMPAGNEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES ET POLITIQUE DE L'EMPLOI .....	07
⊕ ÉQUIPER ET AMÉNAGER .....	11
⊕ FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT ET AMÉLIORER LE BÂTI .....	15
⊕ ASSURER LA COHÉSION SOCIALE .....	19
⊕ DÉVELOPPER L'OFFRE ÉDUCATIVE .....	23
⊕ PROTÉGER LA SANTÉ DES ALTOSÉQUANAIS .....	27
⊕ ASSURER LA SÉCURITÉ DES ALTOSÉQUANAIS .....	31
⊕ DYNAMISER L'HÉRITAGE CULTUREL .....	35
⊕ LES RELATIONS AVEC LES USAGERS .....	39
⊕ LES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES .....	43



# L'ACCOMPAGNEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES ET LA POLITIQUE DE L'EMPLOI

## I. DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

**Le soutien à l'activité économique passe avant tout par l'animation des dispositifs d'aide aux entreprises.** Ainsi, 4 CODEFI restreints ont eu lieu en 2017. Cette instance a permis d'éprouver la méthode de sélection mise en œuvre par la DDFIP92 et d'affiner les critères d'identification des entreprises en difficultés.



INAUGURATION DU CIP 92 LE 4 OCTOBRE 2017

Dans le cadre de la prévention des difficultés aux entreprises, la préfecture en partenariat avec le Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises a inauguré le 10 octobre dernier le nouveau centre situé rue des 3 Fontanot à Nanterre. ●

**L'État valorise les filières porteuses d'innovation, d'activité et d'emploi dans le cadre de la Semaine de l'industrie.** L'édition 2017 de la Semaine de l'Industrie dans les Hauts-de-Seine a permis de proposer un nombre important de manifestations (93) à un public nombreux et varié. Les acteurs des filières du numérique et de l'énergie se sont bien mobilisés.

**Le réseau des acteurs économiques** s'est réuni à deux reprises. Ce réseau, associant élus, entreprises et services de l'État, poursuit dans un contexte d'évolutions institutionnelles, trois grands objectifs : renforcer les synergies entre les acteurs, construire une vision partagée des enjeux du territoire et définir une stratégie de développement économique qui s'inscrit dans une politique globale d'attractivité pour la région capitale.

## II. SOUTENIR LES PUBLICS EN RECHERCHE D'EMPLOI

La réunion du service public de l'emploi départemental (SPED), présidée par le préfet, s'est réunie trois fois en 2017 et a permis aux acteurs de l'emploi départemental de travailler ensemble sur différentes thématiques (politique du handicap, soutien de la filière numérique, mesures en faveur de l'emploi des jeunes, etc.)

### Les jeunes

Fin 2017, **11 missions locales, financées à hauteur de 2,77 M€ par l'État en 2017** (+8 % par rapport à 2016), ont accompagné plus de 10 000 jeunes en recherche d'emploi ou de formation dont 4 000 sans diplôme. Près de 5 500 ont bénéficié du parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi, mis en place le 1er janvier 2017.

**La Garantie Jeunes a été généralisée en 2017** ; 966 jeunes en ont bénéficié (95 % de l'objectif), avec une allocation de 480 € par mois. En un an, 59 % d'entre eux ont obtenu un résultat positif (47 % en Ile-de-France) dont 42 % du total un emploi (30%).

Par ailleurs, une démarche de fond a été engagée avec le réseau des missions locales du département afin de partager un diagnostic sur leur fonctionnement, d'évaluer leurs résultats et d'identifier les voies d'amélioration. Un état des lieux a permis de valider la mise en œuvre d'un plan d'action qui sera décliné par l'ensemble des missions locales.

L'État a soutenu la **création d'un GIP Emploi**, regroupant maisons de l'emploi et missions locales sur le territoire de l'établissement public territorial (EPT) Vallée Sud Grand Paris.

### Les chômeurs de longue durée et les publics les plus éloignés de l'emploi

En 2017, les **contrats aidés ont porté sur 2 011 CUI-CAE**, pour le secteur non-marchand (94 % de l'objectif) et 347 CUI-CIE, pour le secteur marchand, en clôture du dispositif.

Le département compte 57 structures d'insertion par l'activité économique (2 créations en 2017). Le nombre d'heures d'insertion réalisées représente 1 028 équivalents temps plein (+2,6%). Sur un an, 1 134 salariés en insertion sont sortis du dispositif dont 36% en emploi durable (30 % en Ile-de-France).

La démarche d'insertion professionnelle du projet Eole (extension du RER E vers l'ouest) est copilotée au plan interdépartemental par la préfecture et SNCF Réseau afin de porter l'engagement commun de faire réaliser 7% des heures totales travaillées en insertion, soit environ 700 000 heures. Au 30 novembre, 125 000 heures d'insertion ont été réalisées pour un taux d'insertion de 10,6% ; 228 personnes en ont bénéficié.

# L'ACCOMPAGNEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES ET LA POLITIQUE DE L'EMPLOI

## Les travailleurs handicapés

En 2017, **102 accords handicap agréés ont été suivis et 33 nouveaux accords mis en place**. 15 entreprises adaptées ont en outre été financées, à hauteur de 6,9 M€ pour 5 838 équivalents temps plein (+1,8% par rapport à 2016). Cette aide au poste a bénéficié à 554 travailleurs handicapés sur le département.

Le taux d'emploi de travailleurs handicapés est en moyenne de 3,62 % pour les entreprises ayant un accord. S'il est inférieur à l'obligation de 6%, il est supérieur au taux constaté dans les entreprises qui n'ont pas signé d'accord (2%).



## LE PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE 2015-2017 (PDIAE)

Inscrit dans les orientations stratégiques régionales, ce PDIAE a trois priorités : favoriser l'accès et le retour à l'emploi durable des publics à la sortie des SIAE, maintenir une offre d'insertion diversifiée et structurée, développer le partenariat avec le monde économique. Il se décline en actions précises chaque année. ●

## L'accès à l'emploi de la main d'œuvre étrangère

Le service MOE a reçu en 2017 près de 5 000 personnes et a instruit 6 000 demandes d'autorisation de travail. Les nationalités les plus représentées sont marocaine (1 000 demandes, indienne (600 demandes), algérienne (800 demandes).

## III. FAVORISER LES PROJETS STRUCTURANTS POUR LES TERRITOIRES

Le Préfet a souhaité faire de la revitalisation un outil au service d'une stratégie territoriale de développement de l'activité et de l'emploi en soutenant des projets innovants.

Après le succès de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) 2016, un nouvel AMI a été publié, courant sur 2017 et 2018. Un accent particulier a cette fois été mis sur les

projets à l'échelle des établissements publics territoriaux (EPT) ou des communes afin de proposer une action structurante pour les territoires.

L'État a également porté des projets innovants soutenant l'attractivité du quartier d'affaires de la Défense. Avec ses 1 500 sièges sociaux et ses 180 000 salariés, la Défense est le premier quartier d'affaires européen et le quatrième quartier d'affaires mondial.

L'État s'est engagé par ailleurs sur un projet de démonstrateur de sécurité de la ville intelligente sur le quartier d'affaires de la Défense. Financé dans le cadre des projets industriels d'avenir (PIAVE), le démonstrateur se développera aussi sur la ville de Nice.



## UNE PLATEFORME DE L'INNOVATION : LE SWAVE

Avec pour ambition de structurer le secteur de la finance et de l'assurance en une filière d'excellence, l'État a créé le Swave, une plateforme d'innovation, financée en partie par la revitalisation. Elle accueille depuis début 2018, 23 jeunes pousses de la Fintech qui innovent dans la néo-finance, la cyber-sécurité, l'intelligence artificielle. Implantées à la Grande Arche, ces start-up seront suivies pendant 18 à 24 mois. ●

## IV. PORTER LA POLITIQUE D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

Dans le cadre du plan départemental d'intelligence économique, le cycle de conférences de sensibilisation organisées par les services de l'État pour les acteurs du monde économique s'est poursuivi en 2017. La thématique des biens à double usage a notamment été évoquée à cette occasion.

Par ailleurs, un comité restreint d'intelligence économique territoriale a été créé, sous la présidence de la sous-préfète au développement économique et à l'emploi. Son objectif est de favoriser le partage d'informations et un travail en partenariat autour de la sensibilisation des acteurs économiques sur les risques et les mesures de protection en matière d'intelligence économique et l'accompagnement des entreprises à l'export.



## APPRENTISSAGE

contrats d'apprentissage  
signés en 2017



10 218

(+3,3 % par rapport à 2016)

## INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

9,3 M€

consacrés au financement  
des SIAE



(-2% par rapport à 2016)

## REVITALISATION DES TERRITOIRES

NOMBRE DE CONVENTIONS FIN 2017



## CHÔMAGE PARTIEL

128 demandes traitées

660 salariés

276.000  
heures autorisées

113.000  
heures réellement  
chômées





# ÉQUIPER ET AMÉNAGER

## I. ACCOMPAGNER LE GRAND PARIS

Le plan de mobilisation pour l'aménagement et le logement en Île-de-France a permis d'offrir de nouvelles perspectives de développement. Dans le département, il permet d'accompagner les projets autour des futurs quartiers de gare du grand Paris Express et sur les terrains de l'État cédés ou en cours de cession, en mobilisant du foncier public pour lutter contre les déséquilibres entre l'habitat et l'emploi. Ainsi, quatre terrains de l'État, l'École Centrale Paris et l'UFR de pharmacie à Châtenay-Malabry, un terrain de la RATP à Sceaux et un autre de la SCNF à Colombes, ont été cédés.

L'État a par ailleurs pris une part active dans l'accompagnement de la MGP. Ainsi, une contribution technique importante a été apportée à l'instruction des candidatures des villes de l'appel à projet « Inventons la Métropole ». 11 sites des Hauts-de-Seine ont été retenus parmi les 18 candidatures de sites altoséquanais. Les lauréats ont été désignés en septembre 2017.



### DEUX CONTRATS D'INTÉRÊT NATIONAL (CIN) POUR LE LOGEMENT

*Ces contrats accompagnent les collectivités désireuses de développer significativement l'offre de logements. En concertation avec les partenaires locaux, la DRIEA 92 a contribué à la rédaction du CIN de Clichy, signé fin 2016, et à celui de Clamart et Fontenay-aux-Roses, dit CIN du Panorama, signé début 2017. L'année dernière a été consacrée à la mise en œuvre de ces contrats. ●*

En 2017, la DRIEA a instruit 59 dossiers de demandes d'agrément bureaux déposés dans les Hauts-de-Seine, pour une surface totale de 850 000 m<sup>2</sup>. 46 demandes ont été accordées. Le réinvestissement des patrimoines existants (réhabilitation) et des sites de bureaux (démolition - reconstruction) augmente en surface et en proportion, et la création ex nihilo continue à croître (47% par rapport à 2016).

## II. LA DÉFENSE ET SEINE-ARCHE, DEUX OPÉRATIONS D'INTÉRÊT NATIONAL

Les opérations d'intérêt national (OIN) de la Défense et de Seine-Arche répondent aux enjeux du plan de mobilisation pour l'aménagement et le logement en Île-de-France.

L'État a accompagné le territoire, géré depuis le 1er janvier 2018 par l'établissement public Paris La Défense. L'année dernière a été notamment consacrée au suivi des projets de la ZAC des Groues à Nanterre (76 hectares, deux nouvelles gares, 5 000 logements et 12 000 emplois à horizon 2030), de l'aménagement des franges de l'université Paris Ouest Nanterre et de la création de la ZAC des Papeteries.

La délimitation du domaine public routier national de la Défense s'est poursuivie en 2017 par la signature en juin de l'arrêté de délimitation du domaine public routier du boulevard circulaire, en vue de le transférer au Conseil départemental.

## III. PROMOUVOIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le ministère chargé de l'habitat a conduit en 2017 sa quatrième campagne de labellisation « ÉcoQuartier » des projets d'aménagement exemplaires. Après un début d'année consacré à la promotion du dispositif renouvelé auprès des communes, la DRIEA a accompagné les candidatures aux différentes étapes du label. Fin 2017, le département est le mieux doté de France en ÉcoQuartiers.

Les services de l'État ont également contribué à rédiger douze avis de l'Autorité environnementale sur la qualité de l'analyse des enjeux environnementaux dans les projets, et ont été sollicités sur l'opportunité de réaliser une étude d'impact pour 43 projets.

Deux porter-à-connaissance des risques technologiques autour des sites industriels Mersen et AD TAF à Gennevilliers ont été rédigés.

## IV. LA MOBILITÉ

Les services de l'État interviennent dans le cadre des procédures liées à la construction des lignes 15 et 18 du Grand Paris Express. La construction de la ligne 15 Sud est entrée en phase opérationnelle en 2017 suite à la délivrance des trois permis de construire des gares de Clamart, Châtillon-Montrouge et Bagneux. Après l'affectation des marchés de génie civil en milieu d'année, les chantiers ont démarré en fin d'année, nécessitant notamment des fermetures de voirie.

# ÉQUIPER ET AMÉNAGER

En 2017, quatre autorisations d'urbanisme supplémentaires ont été délivrées concernant les gares de Nanterre-La Boule, Saint-Cloud, Issy-les-Moulineaux et Pont-de-Sèvres. La demande de permis de construire de la gare de Pont-de-Sèvres a également été pré-instruite avant son dépôt début 2018.



## L'ATELIER TERRITORIAL DES « ASSISES DE LA MOBILITÉ »

*Les services de l'État ont organisé en novembre 2017 un atelier territorial des « Assises de la mobilité » à la préfecture des Hauts-de-Seine. Les habitants du département étaient à cette occasion invités à s'exprimer et faire des propositions pour une mobilité plus propre et plus connectée. ●*

## V. L'URBANISME, LA PLANIFICATION ET LA CONSTRUCTION DURABLE

Le rythme d'élaboration, de révision et d'évolution des plans locaux d'urbanisme (PLU), est resté soutenu en 2017 en raison de la création de la métropole du Grand Paris, des dates limite pour intégrer aux PLU les lois Grenelle et ALUR et de la dynamique de projets dans le département. Cela s'est traduit par l'émission de 24 avis de l'État sur des révisions ou modifications de PLU et la réalisation de deux porter à connaissance.

Dix ans après la loi handicap de 2005 sur l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP), la sous-commission départementale d'accessibilité a noté un recul du nombre de dossier en 2017. Sur 30 000 ERP, moins de la moitié sont conformes à la réglementation. Le dispositif d'Ad'AP, créé fin 2014, laissait jusqu'à octobre 2015 pour déposer un dossier de contractualisation visant à reporter les sanctions prévues contre un engagement ferme de mise en accessibilité sous trois à neuf ans ; 661 demandes ont été instruites en 2017.



## PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION DANS LE DÉPARTEMENT

*En 2017, l'UD-DRIEA 92 a contrôlé 17 opérations de construction dans le département, sur dossier et sur site, qui ont donné lieu à autant de PV pour non-conformité concernant la sécurité, l'accessibilité et la ventilation-aération. Le taux de contrôle du département est le plus élevé d'Île-de-France. ●*

## VI. LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES NATURELS

S'agissant de la prévention des inondations, la DRIEE répond régulièrement à des demandes d'interprétation sur le plan de prévention du risque d'inondation (PPRI) de la Seine dans les Hauts-de-Seine. Il est à noter un nombre en hausse de demandes d'avis sur permis de construire provenant des communes. Face à des questions d'interprétation récurrentes, il a été lancé un réseau de partage des interprétations du PPRI. Cette transmission est réalisée sous la forme de fiches. La première fiche a été envoyée en octobre 2017.

## VII. LA PRÉSERVATION DE LA NATURE ET DES PAYSAGES

En 2017, le pôle publicité de la DRIEE a élaboré un porter à connaissance (PAC) et a été associé à 2 procédures de révision de règlements locaux de publicité (RLP). 2 RLP ont été approuvés au cours de l'année 2017. Un RLP intercommunal a également été prescrit, le RLPi GPSO.

Par ailleurs, la Commission Départementale de la Nature, des Sites et des Paysages (CDNPS) s'est réunie 3 fois en 2017. Au total, ce sont 12 dossiers de demandes d'autorisation spéciale, de validation de plans de gestion ou de désinscription qui ont été présentés.

## VIII. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

En Ile-de-France, la stratégie en matière de transition énergétique est définie par le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE), élaboré conjointement par l'État et le Conseil régional.

Sa mise en œuvre repose localement sur les différents acteurs, dont les collectivités, qui doivent élaborer un Plan Climat-Air-Énergie territorial (PCAET). L'EPT Grand-Paris-Seine-Ouest et l'EPT Paris-Ouest-Défense, qui ont notifié au préfet de région le lancement de leur plan climat en août 2017 se sont lancés dans cette démarche.

## PRODUCTION DE LOGEMENTS



objectif par an **11600**

**13700**  
logements  
commencés

logements  
autorisés **14800**

## OIN LA DÉFENSE SEINE ARCHE



**127** autorisations  
d'urbanisme dans les OIN

**49** permis  
de construire  
et **11** de démolir

## ÉCOQUARTIERS DANS LE DÉPARTEMENT



**15** quartiers labellisés  
ou diplômés

dont **7**  
labellisés en 2017



# FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT ET AMÉLIORER LE BÂTI.....

## I. METTRE À L'ABRI, HÉBERGER ET LOGER LES PLUS DÉMUNIS

Le plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) 2014-2018 a poursuivi son déploiement l'année dernière, à travers notamment l'activité de la Commission de coordination des actions de prévention des expulsions, celle de la commission de médiation des Hauts-de-Seine, et la mise en œuvre de l'Accord collectif départemental (ACD) pour reloger les publics prioritaires.

La commission de conciliation (CDC), qui joue un rôle de médiateur entre locataires et bailleurs dans le parc privé, a enregistré 94 dossiers, contre 106 en 2016 (- 11%) pour la section "loyers". La section "litiges", qui intervient dans le parc privé et le parc social, a reçu 308 dossiers contre 256 en 2016 (+ 20 %). Comme en 2016, elle s'est réunie à 44 reprises. Le taux de conciliation en séance reste inchangé à 22% pour les renouvellements de bail et il est légèrement en hausse pour les litiges, passant de 33% en 2016 à 34% en 2017.

La commission départementale de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX), coprésidé par le préfet des Hauts-de-Seine et le président du Conseil départemental a enregistré 134 dossiers en 2017 (65 en 2016) au sein de ses deux commissions territoriales, implantées à Nanterre et Antony.

La mise en œuvre des décrets d'application de la loi ALUR et de la circulaire du 22 mars 2017 relative à la mise en œuvre du plan interministériel pour la prévention des expulsions locatives a permis de faire évoluer le dispositif, notamment par la montée en charge de la dématérialisation, la mise en place d'une procédure de traitement des signalements et des impayés, et la prise en charge socio-juridique des personnes signalées à la CCAPEX. Ces éléments ont été présentés aux partenaires lors d'un séminaire "Prévention des expulsions locatives" organisé en octobre 2017.

Un protocole départemental a été signé entre la DRIHL, les opérateurs financés par l'État en charge de l'accompagnement vers et dans le logement (AVDL) et six bailleurs



### HÉBERGER EN URGENCE, LE "115"

*En 2017, 4 284 ménages ont été mis à l'abri par le 115, dont 2 711 à l'hôtel (63%), soit 1,3 million de nuitées. Le SIAO 92 a traité les demandes d'hébergement de 11 540 personnes et reçu 8 800 évaluations pour 6 000 ménages (5 500 en 2016). Plus de 400 places de centre d'hébergement d'alternative à l'hôtel ont été créées. Le département compte 8 300 places de logement adapté, réparties en 13 pensions de famille (312 places), 76 résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs et foyers de travailleurs migrants (4 788 places), 3 000 places en SOLIBAIL, et 217 places financées en allocation logement temporaire. Trois résidences sociales ont ouvert, soit 180 places supplémentaires. ●*

sociaux parmi les plus importants des Hauts-de-Seine pour améliorer le relogement des ménages bénéficiaires du DALO. La commission de médiation (COMED) a reçu 6 850 dossiers DALO et 1 025 dossiers au titre du droit à l'hébergement opposable (DAHO).



### L'ARTICULATION SANTÉ-PRÉCARITÉ'

*L'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France a publié avec la FNARS et la DRIHL un Guide santé à destination des acteurs de la filière de l'hébergement. Présenté aux acteurs de l'hébergement d'urgence et de l'insertion le 19 mai 2017 puis le 10 octobre, il a pour objectif d'aborder la question de l'accès à la santé des personnes en situation de précarité. Une réunion partenariale entre les acteurs du secteur de l'accueil, de l'hébergement, de l'insertion et ceux du champ sanitaire, co-animée par la DRIHL et l'ARS sur la thématique "santé et précarité" a eu lieu en octobre 2017. ●*

Par ailleurs, dans le cadre du plan migrants et d'un travail partenarial avec les maires pour répondre à la tradition républicaine d'asile de notre pays, près de 1 200 places d'hébergement pour migrants, réparties sur 12 centres d'accueil, ont été ouvertes dans les Hauts-de-Seine. Les objectifs de ces structures sont dans un premier temps de mettre à l'abri puis d'accompagner dans leurs démarches les personnes souhaitant déposer une demande d'asile sur le territoire.

Ce dispositif fait l'objet d'une coordination départementale, réunissant tous les quinze jours, l'État (DRIHL, ARS, DIRECCTE, Préfecture, Ofii) la CPAM et les responsables des centres d'hébergement. Les services de l'État dans les Hauts-de-Seine se sont également mobilisés à trois reprises en 2017 lors des évacuations de campements de migrants parisiens, nécessitant l'utilisation de plusieurs gymnases dans cinq communes du département.

# FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT ET AMÉLIORER LE BÂTI

## II. CONSTRUIRE ET RÉNOVER DES LOGEMENTS POUR TOUS

Sur le premier programme national de rénovation urbaine (PNRU 1), 11 conventions portant sur 14 quartiers ont été signées depuis 2004. Ce premier programme sera finalisé d'ici 2020, conformément aux programmes contractualisés dans les avenants de clôture.

Celui du projet de Clichy, le dernier du département, a été signé le 17 juillet 2017. En 2017, 29 opérations ont été soldées, soit au total 420 opérations depuis le démarrage du premier programme, représentant 80% de l'ensemble des opérations à mener. Aussi, 98% des subventions programmées sur la période 2004-2016 ont été engagées au 31 décembre 2017, soit 351 M€. Le taux de paiement est de 85 %, soit 306,7 M€ déjà payés. En 2017, 84 dossiers de demande de paiement ont été instruits, pour un volume total de 25,6 M€.

Le nouveau programme de rénovation urbaine (NPNRU), mis en place par la loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, concerne dans les Hauts-de-Seine six quartiers sur les 200 quartiers d'intérêt national retenus au dispositif.

Par ailleurs, le Conseil d'administration de l'ANRU a validé pour le département quatre quartiers sur les 43 projets d'intérêt régional (PRIR) proposés par la Préfecture de région, avec un accompagnement et un soutien financier. Les protocoles de préfiguration des projets de Châtenay-Malabry, Asnières-Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne et Bagneux ont été signés en 2017.

La délégation locale de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) a poursuivi ses actions sur le traitement de l'habitat indigne et dégradé, la lutte contre la précarité énergétique, l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie pour l'adaptation de leur logement et le redressement des copropriétés en difficulté. L'année dernière, 5,4 M€ de subventions ANAH ont été engagées, dont 3,6 M€ d'aides

aux particuliers pour les travaux et, pour les collectivités, environ 650 000 € d'aides pour l'ingénierie et près de 264 000 € pour la résorption de l'habitat insalubre. Par ailleurs, 547 300 € de subventions au titre du Fonds d'aide à la rénovation thermique (FART) ont été engagés pour des travaux de rénovation énergétique.



### LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE'

*Le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) fixe les priorités, coordonne les actions et impulse le suivi opérationnel des immeubles identifiés, avec les services de la DRIHL, de l'ARS, de l'ADIL, la CAF, le Parquet, les services de police et le Conseil départemental. En 2017, la ville de Nanterre a reçu 494 000 € de subvention sur les crédits DRIHL et ANAH pour financer en partie son projet d'aménagement de l'îlot Neuilly. ●*

Ces dotations ont contribué à l'amélioration de 762 logements, dont 458 sur les deux priorités concernant la résorption de l'habitat dégradé et la lutte contre la précarité énergétique.

Enfin, l'effort de production sur les communes disposant de moins de 25 % de logements sociaux s'élève en 2017 à 1 441 logements, soit 17,4 % de l'objectif de production de logements sur ces communes pour la période 2017-2019. 378 de ces logements ont été agréés en PLAI, soit 15,3 % de l'objectif triennal. L'année 2017 a été celle du bilan de la période triennale 2014-2016 de rattrapage des objectifs de production de logements sociaux suite à la loi du 18 janvier 2013 qui a réformé les dispositions de l'article 55 de la loi SRU du 13 décembre 2000.

Au terme de ce bilan 9 communes du département ont fait l'objet d'un arrêté de carence du préfet des Hauts-de-Seine en décembre 2017.



## LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE DÉPARTEMENT

203 280  
logements sociaux



3 204 agréés

soit 28,30%  
des résidences principales

## LOGEMENT ET HÉBERGEMENT PRIORITAIRE

2 705 relogements et  
hébergements prioritaires

DALO  
1976



DAHO  
488  
ménages

## PARC CONTINGENT ÉTAT ET PLACES D'HÉBERGEMENT

48 384 logements  
sociaux



6 200 déposes  
de demande

16 227 places  
d'hébergement et de logement adapté



# ASSURER LA COHÉSION SOCIALE

## I. LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS ENTRE TERRITOIRES : LA POLITIQUE DE LA VILLE

La population des communes en géographie prioritaire représente 103 138 habitants (au lieu de 109 050 après la réforme de 2017 soit, une baisse de -5,42%). 9 communes ont des territoires en géographie prioritaire et sont éligibles aux crédits de la politique de la ville. 7 autres communes ont signé un contrat de veille active et ont bénéficié de ces crédits pour le financement de leur programme de réussite éducative



### SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

1586 associations ont été créées en 2017 dont 70 % par télé-déclaration (61 % en 2016), et 3071 modifications ont été déclarées dont 40 % par télé-déclaration contre 33% en 2016. ●

Sur le terrain, 75 adultes relais assurent des missions de médiation sociale. En outre, la présence au quotidien de 7 délégués du préfet sur les quartiers de la politique de la ville permet d'accompagner au niveau local les acteurs de terrain (communes et associations) dans la mise en place des projets.

## II. LES POLITIQUES EN FAVEUR DES MINEURS

Les services de l'État assurent la tutelle des pupilles et pilotent les conseils de famille : 21 réunions des deux conseils se sont tenues en 2017 afin d'exercer la tutelle et garantir le suivi des 76 mineurs pupilles de l'État, en étroite collaboration avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). 6 placements en vue d'adoption ont été décidés au cours de l'année. L'âge moyen des pupilles admis en 2017 est de 6 ans.

L'État assure également la protection des mineurs en accueil collectif. Ainsi, 1683 séjours de vacances ont été déclarés en 2017 dont 77 se déroulant dans notre département (contre 1815 et 60 en 2016) pour 58 581 enfants accueillis (contre 57 530 en 2016). Par ailleurs, 1512 accueils de loisirs sans hébergement ont été déclarés en 2017 (contre 1762 en 2016) et 84 882 enfants ont été accueillis dans ce cadre (91 038 en 2016).



### EMPLOI DES ENFANTS DU SPECTACLE

Onze réunions de la commission consultative des enfants du spectacle se sont tenues en 2017, soit 194 dossiers instruits pour 2091 décisions individuelles notifiées (+ 6% par rapport à 2016). En parallèle, une réunion avec les sociétés de production a été organisée en juin 2017. ●

La DDCS coordonne en outre, en partenariat avec l'association SAIS 92, un réseau de professionnels de l'animation, les « référents loisirs handicap », qui œuvrent pour l'amélioration de l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap dans les structures de loisirs de leur commune.



### L'ÉTAT PROMeut ET FINANCE LES SERVICES CIVIQUES

320 postes ont été agréés au niveau départemental, soit + 36,2 % par rapport à 2016. Ce sont 667 jeunes volontaires qui sont entrés en mission depuis le 1er janvier 2017 (contre 635 en 2016) et ont été accueillis dans des associations ou des collectivités publiques des Hauts-de-Seine. ●

## III. LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

La lutte contre les violences faites aux femmes se traduit notamment par le soutien aux associations impliquées dans le dispositif « Femme Victimes de Violences 92 », service d'accueil et d'écoute spécialisé, ou signataires de protocoles comme celui visant au repérage, à la protection, et à l'orientation des femmes victimes de violences au sein des maternités du nord des Hauts-de-Seine ou celui garantissant l'accès direct dans les hébergements spécialisés aux femmes victimes de violences et personnes en danger de prostitution.

Quant à l'égalité professionnelle et sociale, elle est suivie dans le cadre du comité départemental pour l'égalité professionnelle co-piloté par l'UD DIRECCTE et la déléguée départementale, qui animent des groupes de travail thématiques autour d'actions départementales telles que la promotion de l'entrepreneuriat des femmes et de leur accès aux responsabilités avec le programme collectif « Mentoring des femmes cadres et cheffes d'entreprises 92 ».

# ASSURER LA COHÉSION SOCIALE

## IV. LA PRATIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

L'État veille tout d'abord à la protection des sportifs, qui utilisent les 3 433 équipements sportifs du département, via :

- le contrôle des établissements (61 contrôlés en 2017),
- le contrôle des éducateurs sportifs : 3 292 éducateurs sportifs déclarés dans le département et 690 cartes professionnelles délivrées en 2017 (contre 851 cartes délivrées en 2016), 10 incapacités d'exercer prononcés.

L'État a en outre financé la création de 12 emplois et 65 renouvellements au titre des « Emplois CNDS », de 14 renouvellements d'emplois « Citoyens du Sport » dans les quartiers « politique de la ville » financés à hauteur de 230 397 €, de 49 Emplois d'Avenir et de 223 CAE créés ou renouvelés dans les métiers du sport et de l'animation.

## V. L'ACTION AUPRÈS DES PUBLICS EN DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

La DDFiP, en tant que vice-présidente de la commission de surendettement des particuliers, apporte des éclairages sur la situation patrimoniale des ménages l'ayant saisie et contribue à la définition de plans permettant à ces derniers de rétablir leur situation financière. 2782 dossiers ont été traités en 2017.

Dans le cadre de la Commission des chefs des services financiers (CCSF), elle participe également à l'examen de situations d'entreprises confrontées ponctuellement à des difficultés financières pour accorder, le cas échéant, des délais et un échelonnement des dettes sociales et fiscales. 60 nouveaux dossiers ont été reçus en 2017.

## VI. LA PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES

L'État garantit la solidarité envers les personnes handicapées en finançant le GIP-MDPH (1,55 millions €) et les établissements qui accueillent des personnes âgées et handicapées bénéficiaires de l'aide sociale de l'État (3,97 M€).



### PROTECTION DES MAJEURS SOUS TUTELLE OU CURATELLE

*L'État garantit en outre la protection des majeurs sous mesure de tutelle ou curatelle, en finançant les services mandataires (à hauteur de 5,20 M€) ainsi que les mandataires individuels (2,11 M€). On compte 6 141 mesures de protection en vigueur en 2017, contre 5 908 en 2016, gérés par 73 opérateurs.*

## LA POLITIQUE DE LA VILLE



**4,2M€** financés par l'État

dont **1,68M€** pour les contrats de ville  
et **2,1M€** pour la réussite éducative

**420** actions soutenues  
au bénéfice de 203 porteurs de projets

## L'ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS



**25**

accueils collectifs contrôlés

**41**

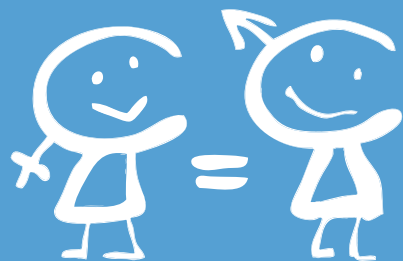
enquêtes administratives

**4** suspensions en urgence et  
interdictions temporaires prononcées

personnes frappées d'incapacités **3**

## L'ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

financement  
de l'État **234 383 €**



(211 299 € en 2016)

## LA PRATIQUE SPORTIVE, VIA LE CNDS



**365** associations sportives

**2,29M€** financés par l'État



dont **39,3%** pour les habitants  
des quartiers "politique de la ville"



# DÉVELOPPER L'OFFRE ÉDUCATIVE

## I- LE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Le réseau scolaire du département des Hauts-de-Seine est d'une extrême densité.

Il comprend 668 écoles du premier degré, dont 592 établissements d'enseignement public et 76 d'enseignement privé dont 48 sous contrat.

Les 132 collèges se répartissent en 99 collèges d'enseignement public et 33 d'enseignement privé. Les 60 lycées se partagent en 39 établissements d'enseignement public et 21 d'enseignement privé, auxquels s'ajoutent 17 lycées professionnels dont trois d'enseignement privé.

Trois établissements régionaux d'enseignement adapté (E.R.E.A.) publics complètent l'ensemble.

En 2017, la DSDEN a géré pour le premier degré 64 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), 10 unités d'enseignement en école primaire et 35 unités pédagogiques d'enseignement pour élèves allophones arrivants (UPE2A). Dans le second degré, elle a assuré le fonctionnement de 18 sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), 69 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), 4 unités d'enseignement en collège et 34 unités pédagogiques d'enseignement pour élèves allophones arrivants (UPE2A) dont 28 en collège et 6 en lycée.

Au cours de l'année dernière, de nouvelles sections internationales de la maternelle au lycée à Courbevoie ont été ouvertes. Plusieurs expérimentations dans le parcours lycéen ont été développées au lycée Auffray de Clichy ainsi qu'au lycée Mounier de Châtenay-Malabry.

Le développement du numérique s'est poursuivi, en liaison avec le Conseil Départemental et les communes.

## II- LE PARCOURS SCOLAIRE ET LA VIE DE L'ÉLÈVE

La priorité du président de la République pour l'école s'est traduite à la rentrée de septembre 2017 par quatre mesures qui ont complété la réforme de la scolarité obligatoire :

- l'objectif 100% de réussite au CP par un dédoublement des CP en REP+ dans neuf écoles du département,
- l'assouplissement des rythmes scolaires sur quatre jours dans deux communes pour organiser le temps scolaire,
- les aménagements dans le cadre de la réforme des collèges pour renforcer leur autonomie et le projet des établissements autour des langues vivantes ou des langues et cultures de l'Antiquité,
- depuis la Toussaint, les devoirs aidés faits au collège pour les élèves volontaires.

L'année dernière, les actions éducatives ont été orientées vers la mémoire et la citoyenneté.

La transmission des valeurs républicaines est une mission fondamentale de l'école. Ces valeurs ont été incarnées et transmises par les résistants de la France Libre. Dans ce cadre, le Concours national de la résistance et de la déportation a pour objectif de transmettre aux jeunes générations l'histoire et la mémoire de la résistance et de la Déportation. Il a concerné 22 établissements ; 35 travaux collectifs ont été mis en place et 159 copies reçues.

### LE PRIX DE L'ÉDUCATION CITOYENNE

*Ce prix, en partenariat avec l'Association nationale des membres de l'Ordre national du mérite, a porté sur l'ensemble des élèves du département.*

*Piloté par la DSDEN, il a pour objectif de récompenser ceux qui se sont distingués par leur comportement quotidien et la réalisation d'actions relevant du champ de la citoyenneté, au sein de leur classe ou de leur établissement.* ●

Le rallye citoyen organisé avec la délégation militaire départementale a rassemblé de son côté l'année dernière 370 élèves.

# DÉVELOPPER L'OFFRE ÉDUCATIVE

---

## III- LA PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

L'amélioration des relations entre les services de police et la population est également une priorité. Ainsi, la D.T.S.P. 92 a développé, depuis plusieurs années, de nombreux partenariats, notamment avec la DSDEN, concernant la prévention au sein de la Zone de Sécurité Prioritaire d'Asnières, Gennevilliers et Colombes.

Les 32 officiers « prévention et communication » de la DTSP sont intervenus plus de 2 700 fois en milieu scolaire, sensibilisant plus de 118 000 élèves sur la violence, les incivilités, la sécurité routière, la toxicomanie ou les dangers de l'internet.

Les 11 policiers formateurs anti-drogue ont fait 156 séances d'information devant 8 750 élèves.

Depuis la rentrée 2017, la DTSP a tenu 38 réunions avec les chefs d'établissements scolaires sur la sûreté et le plan VIGIPIRATE. 12 diagnostics de sécurité ont été faits, une centaine d'agents d'accueil des collèges ont été sensibilisés et 3 650 rondes de surveillance ont été faites autour des établissements.

## IV. ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La DRIEE réalise des projets régionaux d'Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) en partenariat avec les trois académies d'Ile-de-France. Ainsi, en 2017, le projet « *Lycéens, collégiens, prenons notre air en main !* » a été lancé en collaboration avec Airparif, l'INRA et l'association grenobloise Monde Pluriel.

Vingt trois établissements se sont portés volontaires pour travailler avec leurs classes sur les enjeux de la qualité de l'air en Ile-de-France et proposer des solutions innovantes pour leurs territoires. Un grand colloque de restitution s'est tenu le 12 avril 2018.

Dans le département des Hauts-de Seine, un établissement, le collège Lakanal à Colombes, participe au projet.



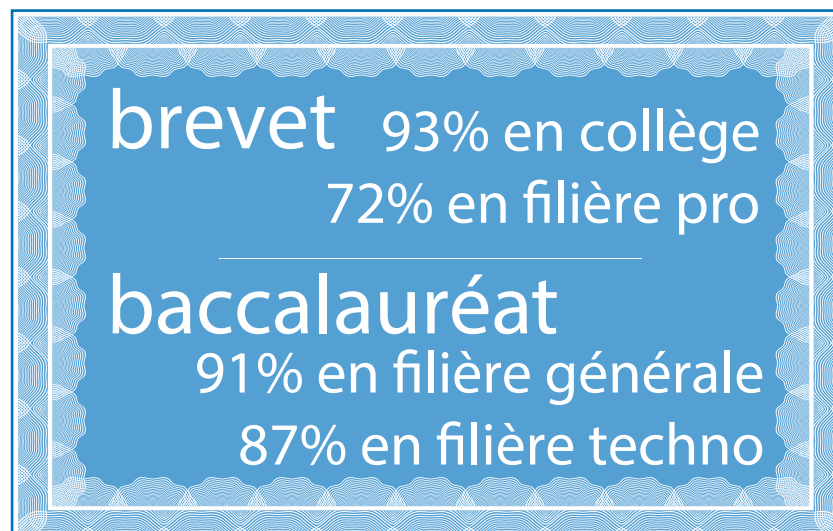
## NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



## NOMBRE D'ÉLÈVES



## TAUX DE RÉUSSITE





# PROTÉGER LA SANTÉ DES ALTOSÉQUANAIS

## I. LA PROMOTION DE LA SANTÉ

Les services de l'État ont suivi le volet santé des contrats de ville des 9 communes disposant de quartiers prioritaires : Antony, Asnières-sur-Seine, Bagneux, Chatenay-Malabry, Clichy, Colombes, Gennevilliers, Nanterre, Villeneuve-la-Garenne.

Ils ont également accompagné pour 5 d'entre elles (Asnières-sur-Seine, Bagneux, Colombes, Nanterre, et Gennevilliers) les actions menées dans le cadre de leurs contrats locaux de santé (CLS) avec l'objectif toujours affiché de réduire les inégalités sociales et territoriales en santé et d'améliorer les parcours de santé.

En outre, 812 700€ ont été consacrés au soutien des actions de prévention et de promotion de la santé dans le département, ciblant en particulier les publics vulnérables. Ces actions sont principalement mises en œuvre par les associations et les communes.

## II. LE SUIVI ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIÈRE ET AMBULATOIRE

Dans le cadre de sa tutelle, les services du département ont notamment assuré la négociation puis la signature de 8 conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens et l'instruction de 18 dossiers de demandes d'autorisation d'exercice et de 68 dossiers de renouvellements d'autorisation.

L'Agence Régionale de Santé a particulièrement suivi la reprise de l'Hôpital Nord 92 par ADEF Résidences, afin de maintenir l'offre de soins dans la boucle nord du département, ainsi que la relocalisation des secteurs de psychiatrie situés hors Ile de France pour les secteurs de Courbevoie et de Neuilly-sur-Seine.

64 réclamations d'usagers et 57 signalements d'événements indésirables par les établissements, dont 20 graves, ont également été traitées.



### LA PROMOTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES D'EXERCICE COLLECTIF

Deux maisons pluri-professionnelles de Santé (MSP) ont ouvert en 2017, à Meudon et à Saint-Cloud, portant le nombre total de MSP dans le département à 7. Par ailleurs, 2 projets de Centres de santé ont été instruits suite à l'appel à projets « Soutien et pérennisation des centres de santé en Ile-de-France » : le centre municipal de santé de Clichy et celui de l'hôpital Gouin. A l'inverse, la fermeture du CMS de Colombes a été accompagnée et une MSP devrait voir le jour pour le remplacer en 2018. ●

## III. SOUTENIR L'AUTONOMIE

Le développement de l'offre sur le secteur des Personnes Agées a essentiellement été marqué par la poursuite de la déclinaison des Plans Alzheimer et Maladies Neurodégénératives :

- Ouverture d'un nouveau Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) au sein de l'EHPAD Emilie de Rodat à Rueil Malmaison en septembre 2017.
- Autorisation d'une nouvelle plateforme de répit portée par l'Accueil de jour Les pivoines (adossé à l'EHPAD public autonome de Neuilly-sur-Seine), avec pour objectif de couvrir le dernier territoire des Hauts-de-Seine non pourvu d'une plateforme de répit.
- Equipes Spécialisées Alzheimer (ESA) : ouverture en janvier 2017 de la 9ème et dernière ESA dans le sud des Hauts-de-Seine permettant ainsi de mailler l'ensemble du territoire départemental.



### RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS

Le nouveau dispositif « Réponse accompagnée pour tous » (RAPT) a été présenté aux Etablissements sociaux et médico-sociaux du département lors d'une réunion organisée le 18 mai 2017 par l'ARS, la MDPH, le CD et l'Education Nationale. Cette démarche permet de déployer une co-construction des réponses, prioritairement pour les personnes sans solution et/ou en situation complexe de handicap. ●

A noter également l'ouverture d'un Service Expérimental d'Aides et de Soins à Domicile de 30 places portée par la Fondation Aulagnier à Asnières-sur-Seine, effective depuis le 1er juillet 2017. Ce dispositif de type « EHPAD à Domicile », doit permettre d'offrir

# PROTÉGER LA SANTÉ DES ALTOSÉQUANAIS

un panel de services d'aides et de soins à domicile pour des personnes âgées en perte d'autonomie. L'attention est en particulier portée sur l'adaptation et la sécurisation du logement (équipement du domicile, téléassistance, domotique, nouvelles technologies) ainsi que sur l'évaluation des besoins de la personne âgée déterminés à partir d'un travail d'évaluation formalisé par un « coordonnateur de parcours ».

## IV. ASSURER LA VEILLE ET LA SÉCURITÉ SANITAIRE

Les services compétents ont eu notamment à gérer un cas de tuberculose, un cas de bactéries hautement résistantes chez les patients d'un hôpital ainsi que des suspicions de cas de gale au sein de plusieurs écoles en juin 2017.

La Cellule Défense et Sécurité a de son côté contribué à la mise en œuvre de nouvelles instructions ministérielles parues à la suite des attentats terroristes : évolution de la prise en charge de victimes multiples par armes de guerre ; accompagnement par l'ARS des établissements de santé afin de renforcer leur capacité à faire face à ce nouveau type de menace et notamment sécuriser leurs établissements ; accompagnement des établissements de santé pour l'utilisation des outils interministériels permettant de suivre l'ensemble des victimes prises en charge par le système de santé, suite à des événements majeurs et notamment des attentats.

Elle a également veillé au maintien de la bonne prise en charge des bénéficiaires du système de santé à l'occasion des trois épisodes neigeux en janvier et février et de l'épisode de canicule en juin.

Un recensement des moyens de secours électrique de tous les ESMS des Hauts-de-Seine (136 sites) a par ailleurs été effectué afin de disposer d'informations primordiales en cas de rupture d'alimentation électrique de grande ampleur.

Enfin, les listes d'usagers prioritaires pour la fourniture d'énergie électrique ont été mises à jour en collaboration avec Enedis et la DRIEE.

## V. SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

L'ARS a notamment en charge le contrôle sanitaire réalisé sur l'eau destinée à la consommation humaine. Celui-ci ne présente en 2017 que très peu de non conformités et aucune restriction d'usage n'a dû être appliquée. Concernant les piscines, l'État a demandé la fermeture temporaire de 100 bassins, ce qui indique une dégradation par rapport à l'année 2016.

Les services ont également participé aux échanges avec les partenaires (Port de Paris, VNF, etc.) quant à l'amélioration de la qualité de l'eau de la Seine dans le cadre du périmètre de protection de la prise d'eau de Suresnes et des éventuelles baignades envisagées pour les JO 2024.

Ils ont par ailleurs poursuivi la démarche d'intégration des enjeux de santé environnement dans les projets d'aménagement, en lien avec la DRIEA, notamment en sensibilisant les élus locaux du département.

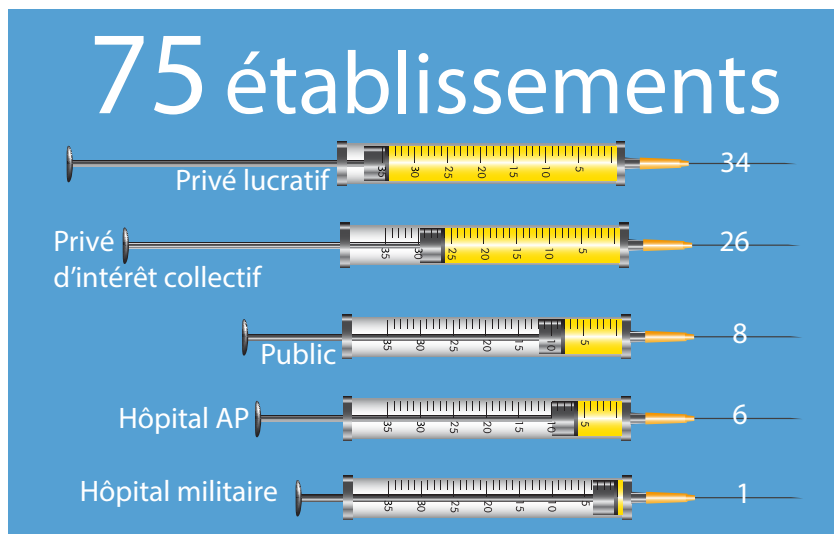
### LA LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

*Le passage en niveau 1 du plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue dans le département a nécessité plusieurs réunions avec le conseil départemental afin que l'année 2018 soit consacrée à la mise en œuvre d'une stratégie départementale de lutte contre le moustique. Les établissements sanitaires, les laboratoires, les communes seront associés à cette stratégie. ●*

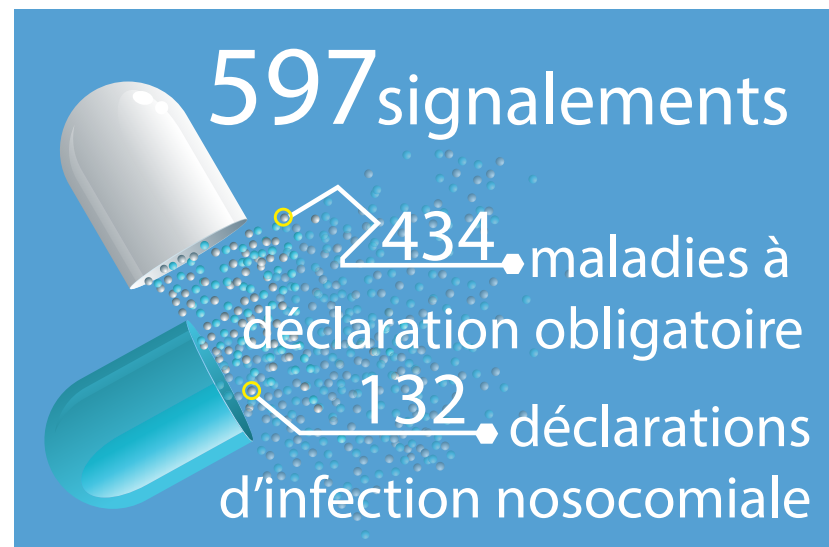
## VI. DÉMOCRATIE SANITAIRE

les services de l'État ont contribué à la mise en place des dispositions de la loi de modernisation de notre système de santé relatives à la démocratie sanitaire, et plus précisément les conseils territoriaux de santé. Le conseil territorial de santé des Hauts-de-Seine a été installé le 21 avril 2017. En son sein, la formation spécifique usagers et la commission spéciale santé mentale se sont constituées et réunies à plusieurs reprises dans le courant de l'année.

## OFFRE DE SOINS DANS LES HAUTS-DE-SEINE



## VEILLE ET SÉCURITÉ SANITAIRE



## SANTÉ ET ENVIRONNEMENT





# ASSURER LA SÉCURITÉ DES ALTOSÉQUANAIS

## I- LA PLANIFICATION ET LA GESTION DE CRISE

En matière de sécurité civile, le centre opérationnel départemental a été activé 13 fois en 2017 pour gérer plusieurs grands événements, comme le festival Rock en Seine ou le sommet international sur le climat. L'astreinte du service interministériel de défense et de protection civiles a été sollicitée plus de 330 fois.

L'ouverture de la U-ARENA à Nanterre a conduit à définir les procédures de gestion d'événement dans ce type de salle polyvalente susceptible d'accueillir 40 000 personnes, inaugurée par trois concerts des Rolling Stones en octobre.



### 80 000 ÉLÈVES IMPLIQUÉS DANS LA SÉCURITÉ

L'organisation de gestion de crise des services de l'État a été testée lors de neuf exercices de sécurité civile interservices. Concrètement, ces entraînements ont pris la forme d'une journée d'exercice de formation, d'un exercice sur un dépôt pétrolier, d'un autre dans le tunnel Duplex Cofiroute de l'A86, et d'une manœuvre « plans particuliers de mise en sûreté » à l'échelle du département, pendant laquelle 80 000 élèves ont été confinés pendant une heure ; la cellule d'information du public a également été activée.●

## II- LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

En janvier, la cellule départementale de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles a été installée. Elle a traité 234 situations individuelles. Seize protocoles de confidentialité ont été signés avec les communes.

Pour enrichir la connaissance du phénomène et permettre aux partenaires de croiser leurs regards, un cycle de conférences a été organisé, rythmé par quatre rencontres-débats qui ont été un succès (un peu plus de 450 participants au total).

## III- LA LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE ENVERS LES PERSONNES ET LES BIENS

En 2017, le département présente des résultats positifs, tout en répondant aux exigences du Plan VIGIPIRATE maintenu au niveau « Sécurité renforcée ».



### DES APPELS « 17 POLICE SECOURS » TOUJOURS NOMBREUX

En 2017, le Centre d'Information et de Commandement a reçu plus de 400 000 appels « 17 », soit en moyenne 1 100 par jour, contre 420 000 en 2016. Le C.I.C. a notamment traité 659 appels (680 en 2016) pour le réveillon du jour de l'an, nécessitant 117 départs (108 en 2016) en interventions des forces de police. ●

Les atteintes volontaires aux personnes baissent légèrement (de moins de 1%). Les atteintes aux biens sont en baisse de près de 6% soit presque 4 200 faits en moins. La diminution atteint 10% pour la délinquance automobile et des deux-roues, surtout les vols de véhicules et à la roulotte. L'activité d'investigation est satisfaisante, avec une hausse des faits élucidés de plus de 18%.

## IV- LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

2 800 contrôles routiers ont été effectués en 2017, deux fois plus qu'en 2016. Les contrôles de vitesse ont presque quadruplé (près de 800) ; près d'un millier d'infractions ont été relevées. Plus de 550 contrôles d'alcoolémie ont été par ailleurs réalisés (deux fois et demie plus) avec 7 800 dépistages dont 800 se sont révélés positifs. Il y a eu 3 600 dépistages de stupéfiants (un tiers de plus qu'en 2016) dont plus de 600 positifs.

85 actions de sensibilisation à la sécurité routière ont été faites pour un budget de 74 000 €. Par ailleurs, 37 250 examens du permis de conduire ont été menés ; près de 31 000 concernaient le permis B (véhicules légers), avec un taux de réussite de plus de 56%.

# ASSURER LA SÉCURITÉ DES ALTOSÉQUANAIS

## V- LE MAINTIEN DE L'ORDRE

Au cours de l'année 2017, les grands événements qui ont concerné les Hauts-de-Seine ont été pris en charge par les services de police : matchs au Parc des Princes et tournois à Roland Garros, cérémonie du 18 juin au Mont Valérien, passage de la dernière étape du Tour de France 2017, Festival Rock en Seine, spectacles pyrotechniques de Saint Cloud, course pédestre Paris-Versailles, sommet sur le climat à la Seine musicale, événements organisés à l'U-ARENA de Nanterre depuis octobre 2017,...

La DTSP 92 a géré 191 manifestations à caractère social, 160 manifestations festives, 72 visites de personnalités et 163 cérémonies officielles. Les festivités du 14 juillet ont nécessité la présence de 840 fonctionnaires de tous grades, et 440 pour la nuit de la Saint Sylvestre.

Les services de police ont été impliqués pour maintenir l'ordre lors du mouvement de contestation qui a touché plusieurs collèges et lycées du nord du département du 22 février au 7 mars 2017 et a entraîné des violences urbaines. Ils sont aussi intervenus lors du mouvement social des transporteurs routiers d'hydrocarbures, qui a entraîné une pénurie d'approvisionnement des distributeurs ; le port pétrolier de Gennevilliers a été particulièrement touché.

Le 22 juin, la circulation différenciée a été mise en place pour la première fois sur le département ; quatre points de contrôle aléatoires ont été mis en place.

Cette année, un renforcement des mesures de sécurité a été mis en place lors des organisations des marchés de Noël, plus particulièrement celui de La Défense.

## VI- LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET SANITAIRE DES CONSOMMATEURS

La DDPP a veillé à la sécurité des citoyens vis-à-vis des dangers sanitaires et non sanitaires, d'abord en s'assurant, en amont, du respect de la réglementation pour prévenir les risques pour le consommateur.

A cet effet, elle a effectué 43 contrôles de première mise sur le marché dont près de la moitié concernaient des produits alimentaires. Elle a instruit 13 dossiers de demande

d'agrément, dont sept portant sur des cuisines centrales, et pris 25 mesures de retraits-rappels de produits alimentaires et non-alimentaires ; elle a aussi géré 78 alertes et signalements et 35 suspicions de toxi-infection alimentaire collective.

La direction départementale s'est également concentrée sur la sécurité des produits en restauration collective et dans les commerces de détail, en réalisant plus de 1 400 inspections et contrôles, qui ont abouti à 470 avertissements, 330 mesures de police administrative et une vingtaine de fermetures.

En matière de protection économique, les services de l'État se sont attachés en 2017 à informer les consommateurs sur la présence d'allergènes dans les produits alimentaires, suite à l'entrée en vigueur des dispositions du nouveau règlement européen relatif à l'information du consommateur (dit INCO).

Sur l'économie locale, la DDPP a suivi les deux-tiers des procédures de délégation de service public engagées dans le département. Elle a surveillé les secteurs réglementés, notamment les EHPAD, en contrôlant 27 des 170 établissements altoséquanais hébergeant des personnes âgées, qui ont donné lieu à 13 avertissements et 10 mesures de police administrative.

L'État a également organisé 54 opérations dans le cadre du Comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF), donnant lieu à la rédaction de 12 avertissements, 16 mesures de police administrative, 11 procès-verbaux et quatre fermetures administratives temporaires.

La DDPP a assuré le suivi sanitaire des animaux en inspectant cinq des huit fermes pédagogiques du département, et assuré leur protection physique, par une soixantaine de visites de contrôle d'établissements.



### LA RÉPRESSION DE LA FRAUDE ET DU TRAVAIL ILLÉGAL

*En 2017, 141 opérations de lutte contre le travail illégal ont été réalisées, trois de plus qu'en 2016, dont une centaine contre la fraude (90 en 2016). Elles ont permis de contrôler 560 personnes et de mettre en cause 54 gérants qui embauchaient 90 employés non déclarés ; 93 infractions ont été relevées, un tiers de plus qu'en 2016, dont 50 pour travail dissimulé ; dix établissements ont été fermés et 15 ont fait l'objet d'un avertissement. Au total, le montant des fraudes détectées en 2017 s'élève à plus de 43 M€, contre 35,5 en 2016. ●*

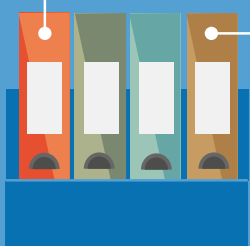


## COMMISSION DE SÉCURITÉ

1269 dossiers traités

20 études examinées

141 visites de contrôle



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

2227 accidents

32 tués

2465 blessés  
dont 183 blessés graves



## PROTECTION DU CONSOMMATEUR

5067 interventions

dont 2365 avec suite

2 suspensions d'activités

24 fermetures administratives





# DYNAMISER L'HÉRITAGE CULTUREL

LA DOTATION GLOBALE POUR LE DÉPARTEMENT EN MATIÈRE DE CULTURE S'EST ÉLEVÉE À 28,8 M€ EN 2017 DONT 18 M€ EN INVESTISSEMENT

## I. PROTÉGER, CONSERVER ET VALORISER LES PATRIMOINES

La restauration et l'entretien des monuments historiques se sont concentrés en 2017 sur quelques opérations, notamment sur l'immeuble Molitor à Boulogne-Billancourt et les églises de Bagneux, Clichy et de Sèvres.



### LE PATRIMOINE REMARQUABLE

Clamart, Sceaux, Gennevilliers, Suresnes et Marnes-la-Coquette disposent de **sites patrimoniaux remarquables** ; Boulogne-Billancourt est labellisée Ville d'Art et d'Histoire. Nous comptons **5 Jardins remarquables** : L'île Verte et La vallée aux Loups / Maison de Chateaubriand / Arboretum à Châtenay-Malabry, le Domaine de la Malmaison à Rueil-Malmaison, le Domaine national de Saint-Cloud, et le Parc du domaine de Sceaux. Il y a **14 musées de France** dont les jardins et musée départementaux Albert-Kahn à Boulogne-Billancourt et le domaine départemental de Sceaux. ●

Six diagnostics d'archéologie ont été réalisés sur le terrain en 2017, dont un s'est avéré positif à l'Église Saint-Saturnin d'Antony. Il a permis de déceler la présence de 14 sépultures de la période médiévale.



### L'ÉTAT CONCOURT À PRÉSERVER L'HISTOIRE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT

L'unique fouille préventive dans les Hauts-de-Seine en 2017 s'est déroulée à Nanterre. Menée par l'INRAP, elle a permis de fouiller une nécropole de la fin de l'Antiquité – un ensemble dense de 75 sépultures – qui a livré du mobilier funéraire ainsi qu'un bloc décoré. ●

La DRAC a soutenu les activités muséographiques (expositions, publications, action culturelle, inventaire, récolement, restauration, conservation préventive) à hauteur de 88 000€.

## II. SOUTENIR LA CRÉATION

Le département comprend six théâtres dont deux Centres Dramatiques Nationaux (le T2G à Gennevilliers et le Théâtre des Amandiers à Nanterre), deux Scènes Nationales (Les Gémeaux à Sceaux et le Théâtre 71 à Malakoff), et le Pôle National des Arts du Cirque à Châtenay-Malabry / Antony.

La DRAC a soutenu, pour 70 000 €, les trois principaux lieux de production, de diffusion et de résidences d'artistes : La Terrasse à Nanterre, la Maison des Arts à Malakoff et La Galerie Édouard Manet à Gennevilliers.

## III. VALORISER L'ÉCONOMIE CULTURELLE

Deux projets de création de salle de cinéma à Boulogne-Billancourt (8 salles et 1 504 places) et à Issy-les-Moulineaux (7 salles et 1 265 places) ont reçu un avis favorable de la Commission départementale d'aménagement cinématographique (CDACi). 14 demandes d'autorisation de projection de film en plein air ont été reçues, pour 27 films.

Plusieurs dotations ont été allouées en 2017, notamment 670 700 € pour des investissements numériques et matériels et l'extension d'horaires d'ouverture dans dix collectivités, et 115 000 € pour la médiathèque Jean d'Ormesson à Clichy. L'aide aux éditeurs s'est élevée à 15 350 €, et celle aux libraires à 6 710 €.

## IV. DÉMOCRATISER LA CULTURE ET TRANSMETTRE LES SAVOIRS

Dans le domaine de l'éducation à l'image, l'action de la DRAC s'articule autour de trois dispositifs. L'École au cinéma, coordonné par Le Rex s'est adressé à 6 467 élèves de maternelle et 21 153 écoliers, Collège au cinéma a concerné 10 000 collégiens et Lycéens et apprentis au cinéma, coordonné par l'Association des Cinémas de Recherche d'Île-de-France, 4 626 lycéens.

# DYNAMISER L'HÉRITAGE CULTUREL

En 2017, la DRAC a accompagné sept résidences territoriales en milieu scolaire. Ce dispositif mis en place en 2010 a pour but de développer l'éducation artistique et culturelle des publics scolaires et d'approfondir les partenariats sur un territoire.

Ces résidences installées au sein des établissements scolaires pour plusieurs mois s'inscrivent dans une logique de complémentarité avec les projets pédagogiques menés au sein des ces établissements.



## LE PARTENARIAT ZSP / CULTURE

*Depuis 2016, une politique de partenariat étroite a été mise en place entre les Établissements Publics Nationaux (EPN) et les Zones de Sécurité Prioritaire (ZSP). Le département des Hauts-de-Seine est concerné par l'un de ces jumelages EPN/ZSP entre les villes d'Asnières, de Gennevilliers et de Colombes, Radio France et le Théâtre des Amandiers.*

*Dans ce cadre, le projet intitulé "Mémoires de vie en création sonores" a pour objectif d'associer les habitants des quartiers concernés à la collecte de mémoires sonores sous forme de récits et de phrases musicales par le biais de techniques radiophoniques, encadrées par des professionnels de radio France. 40 ateliers ont été mis en place touchant 222 bénéficiaires avec une restitution au théâtre des Amandiers prévue les 16 et 17 juin 2018. Par ailleurs, des visites et des activités au sein de la Maison de la radio et du théâtre des Amandiers ont été organisées. ●*

Le projet développé par les Héliades – Le Hublot pour la deuxième année au collège Van Gogh de Clichy a réuni plus de 150 élèves sur la thématique de l'engagement citoyen.

Dans le cadre de l'appel à projets « Culture à l'Hôpital », quatre projets ont été accompagnés en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, dont celui porté par l'association Sonic Protest à l'hôpital de jour d'Antony à destination d'enfants autistes.



## UN CLEA POUR NANTERRE ET COLOMBES

*Le Contrat Local d'Éducation Artistique de ces deux communes a accueilli cette année quatre résidences d'éducation artistique et culturelle. Avec le Musée d'Art et d'Histoire de Colombes, le vidéaste Léandre Bernard-Brunel a mené un projet de détournement d'archives photographiques et audiovisuelles sur le sport. Sous forme d'ateliers ou d'actions éphémères, l'artiste graphiste Kevin Daman est intervenu avec la médiathèque de la Marine. A Nanterre, le plasticien Alexis Guiller a développé un projet sur les « rumeurs urbaines ». ●*

## LES MONUMENTS HISTORIQUES



162 monuments historiques

dont 44 classés et 118 inscrits  
et 3 nouvelles protections en 2017

## L'ACTIVITÉ CINÉMATOGRAPHIQUE



113 écrans  
33 communes équipées

42 enseignes  
et 23 cinémas classés « art et essai » en 2017

## PROGRAMME "CULTURE ET LIEN SOCIAL"



5 projets menés  
dans les  
Quartiers Politique de la Ville

40 500€ de subvention  
et 81% des QPV couverts en 2017



# LES RELATIONS AVEC LES USAGERS

## I. LE CENTRE D'EXPERTISE ET DE RESSOURCES TITRES (CERT) CNI / PASSEPORTS

Un CERT a été mis en place le 23 février 2017 à la sous-préfecture de Boulogne. Il instruit et valide l'ensemble des demandes de CNI et passeports déposées par les usagers auprès des mairies du département des Hauts-de-Seine, équipées en stations biométriques.

Ces mairies équipées étaient fin 2017 au nombre de 32 sur les 36 que compte le département.

Les demandes de cartes nationales d'identité sont désormais traitées selon un processus similaire à celui qui était déjà en vigueur pour les passeports biométriques, de façon déterritorialisée (indépendamment du lieu de domicile de l'utilisateur).



### LE DÉLAI DE MISE À DISPOSITION DES TITRES

*Il s'agit du délai entre la réception de la demande de titre par le CERT et l'envoi du SMS auprès de l'utilisateur. Ce délai inclut la fabrication des titres par le centre national de production des titres à Lognes pour les CNI et l'imprimerie nationale à Douai pour les passeports, ainsi que le délai d'acheminement par le prestataire. L'objectif était de 15 jours en 2017 en moyenne ; Le délai effectif était pour les deux titres de 15 jours environ avant l'été, pour se stabiliser autour de 8 jours en décembre 2017. ●*

## II. L'ACCUEIL DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

### En matière de séjour

Le deuxième semestre 2017 a été consacré à la mise en œuvre d'un plan d'action visant à pouvoir gérer les fortes affluences au guichet, comme lors de l'été 2017. Il a permis d'aboutir à une situation où l'ensemble des usagers (près de 800 hors asile) se présentant quotidiennement est aujourd'hui reçu sans exception.

Le nombre de titres délivrés se situe toujours à un niveau élevé (54 664 pour l'année 2017).

En matière d'immigration professionnelle, plus de 990 premières demandes de titres « attractivité » (passeports-talents et cartes salariés "Intra-Corporate Transfer" - ICT) ont été instruites, ce qui place les Hauts-de-Seine juste derrière Paris. Quant aux étudiants, 1954 premières cartes de séjour ont été délivrées et 5153 titres ont été renouvelés.

### La demande d'asile

Les services de la Préfecture se sont mobilisés dans la gestion des demandeurs d'asile relevant de la procédure DUBLIN. En 2017, le bureau de l'asile a octroyé plus de 4300 rendez-vous au guichet unique.

### Les naturalisations

Mise en œuvre à Nanterre de manière progressive jusqu'en 2016, la plate-forme naturalisations s'est définitivement mis en place en 2017.

33 cérémonies de remise de décrets de naturalisations ont, par ailleurs, été organisées en préfecture.

## III. L'ACCUEIL DES CONTRIBUABLES

La Direction générale des finances publiques s'est engagée dans une démarche d'amélioration de son dispositif d'accueil des usagers, grâce à une plus grande complémentarité entre les différents canaux de contact : accueil physique au guichet, téléphone, courriels, plateformes de contact téléphoniques aux horaires d'ouverture étendus, services en ligne et base documentaire sur le site internet [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

Dans ce cadre, la mise en œuvre de l'accueil personnalisé sur rendez-vous à Montrouge et Suresnes a constitué une nouvelle étape en janvier 2017. Ce dispositif prévoit un accueil sur rendez-vous pour les questions complexes nécessitant une préparation en amont et ouvre la possibilité aux usagers de prendre rendez-vous sur le site internet [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr). Il s'accompagne d'une promotion des services en ligne favorisée par la mise en place dans chaque centre des finances publiques d'un espace libre-service doté de micro-ordinateurs et imprimante à la disposition du public.

# LES RELATIONS AVEC LES USAGERS

Par ailleurs l'entrée en vigueur du nouveau référentiel MARIANNE et l'adaptation des engagements de qualité de service qu'il comporte a été l'occasion de rappeler le sens de la démarche à tous les services accueillant du public.

## IV. LES USAGERS DE LA ROUTE

Les services de l'État ont poursuivi la mise en œuvre de la réforme du permis de conduire de 2014. En 2017, le nombre d'examens réalisés dans les différentes catégories est de 37 251 (toutes catégories confondues), dont 30 951 B.

Le taux de réussite des candidats au permis B (véhicule léger) est de 56,21 %, soit un taux légèrement inférieur à la moyenne nationale (57,23 %).

Les objectifs prioritaires étaient la réduction du délai de passage de l'examen B du permis de conduire et la poursuite de la dématérialisation des procédures mises en œuvre par les inspecteurs lors des examens pratiques. Le délai de 90 jours, entre la première et la seconde présentation à l'examen du permis B (dit B1/B2) s'est dorénavant aligné sur celui constaté pour toute l'Île-de-France.

Le déploiement de nouvelles tablettes numériques auprès des inspecteurs du permis de conduire lors des examens pratiques, a notamment permis de réduire le délai de transmission des résultats d'examens aux candidats et d'accélérer la procédure de délivrance du titre ou la demande de réinscription à l'examen en cas d'échec.

La dématérialisation des demandes de permis à compter du 4 novembre 2017, qui a nécessité une importante implication des services a également permis ce résultat.



### L'ACTIVITÉ DES VTC

*Il est à noter une augmentation importante de l'activité de délivrance des cartes professionnelles pour les VTC en 2017 avec l'instauration d'une carte sécurisée au niveau national depuis le 1er septembre et l'évolution réglementaire au 31 décembre 2017 avec l'obligation d'être titulaire d'une carte professionnelle VTC pour tous les conducteurs de transport public de personne, y compris les plates-formes Uber, Chauffeurs Privés, etc...*

*La Préfecture des Hauts-de-Seine est celle qui a procédé au plus grand nombre de demandes de productions de cartes auprès de l'imprimerie nationale sur l'ensemble du territoire. Ainsi en 2017, 1785 cartes VTC ont été délivrées. ●*



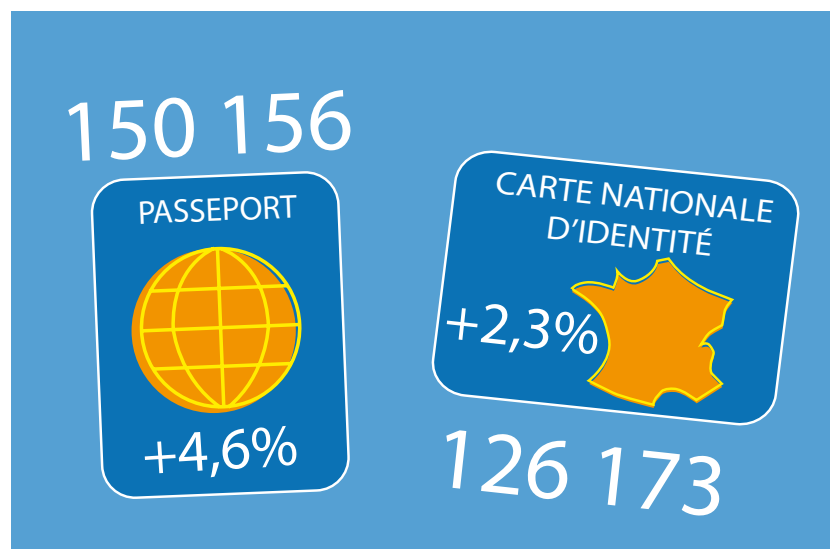
## TITRES DE " NATURALISATION" DÉLIVRÉS EN 2017



## TITRES DE SÉJOUR DÉLIVRÉS EN 2017



## TITRES DÉLIVRÉS PAR LE CERT EN 2017





# LES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES .....

## I. LES DOTATIONS FINANCIÈRES

Le programme de stabilité 2015-2017 fixe un objectif de 50 milliards d'euros d'économies sur trois ans pour l'ensemble des administrations publiques, conformément aux engagements européens de la France. Dans ce cadre, l'État supporte un effort d'économies de 18 milliards d'euros. La protection sociale et l'assurance-maladie contribuent respectivement à hauteur de 11 et 10 milliards d'euros.

Les collectivités territoriales devaient initialement concourir à hauteur de 11 milliards d'euros sur la période. Conformément aux engagements du Président de la République, la contribution des communes au redressement des finances publiques est réduite de moitié en 2017 par rapport à 2016 (1,03 Md€ contre 2,07 Md€).

Lors de la conférence nationale des territoires du 14 décembre 2017 à Cahors, les collectivités représentant la plus grande partie de la dépense locale ont été invitées à conclure un contrat avec le représentant de l'État pour maîtriser les dépenses publiques, sur une trajectoire plafond d'évolution de leurs dépenses de fonctionnement durant les trois prochaines années. Seize collectivités sont concernées dans le département.

## II. LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ET LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

La direction de la citoyenneté et de la légalité (DCL) a poursuivi en 2017 sa mission de contrôle de légalité des actes des collectivités locales et des établissements publics locaux. Tous, hormis quelques établissements, télétransmettent l'essentiel de leurs actes.

La fonction de conseil aux collectivités locales a constitué une part importante de l'activité de la DCL. La DDFIP a aussi accompagné les collectivités dans le cadre des transferts de compétence aux quatre territoires altoséquanais de la métropole du grand Paris (MGP). Elle a ainsi assuré une veille sur les opérations juridiques et

financières et répondu à de nombreuses questions (transferts de compétences, corrections d'anomalies comptables, suivi des conventions de gestion, ...). Comme la DCL, elle a développé l'offre de conseil aux élus. Par exemple, la présentation des analyses financières a été repensée et intègre les marges de manœuvre dont disposent les collectivités notamment en matière de fiscalité directe locale, d'amélioration des délais de paiement ou de recouvrement. Interlocuteur des ordonnateurs en matière de fiscalité directe locale, la DDFIP a répondu à près de 200 questions. Elle a participé également au contrôle budgétaire exercé par la Préfecture.

La DDFIP accompagne également les collectivités dans leur projet de dématérialisation de la chaîne budgétaire et comptable. Fin 2017, près de 54 % des collectivités transmettent la totalité de leurs pièces justificatives sous forme numérique et signent électroniquement les bordereaux de dépenses et de recettes.



### L'ABONDEMENT DES FONDS DE PÉRÉQUATION

*Les collectivités locales des Hauts-de-Seine sont contributrices nettes dans les dispositifs de péréquation "horizontale" dans le cadre du Fonds de solidarité de la région Ile-de-France (FSRIF), du Fonds national de péréquation des ressources fiscales intercommunales et communales (FPIC), des fonds de péréquation de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), et des droits de mutations à titre onéreux. Toutefois, 11 communes du département, confrontées à des difficultés spécifiques, ont bénéficié d'une hausse de 7% de la dotation de solidarité urbaine, et pour deux d'entre-elles, une augmentation de la péréquation horizontale avec le FSRIF. ●*

## III. VIE DÉMOCRATIQUE

En 2017, les services de l'État ont assuré, en lien avec les collectivités du département, le bon déroulement de trois élections politiques :

- les présidentielles les 23 avril et 7 mai
- les législatives les 11 et 18 juin pour les 13 circonscriptions du département
- les sénatoriales le 24 septembre pour l'élection des sept sénateurs du département

# LES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES .....

## DOTATIONS FINANCIÈRES EN 2017



**131,2 M€**  
d'investissement  
126,8 M€ en 2016

**254 M€**  
de fonctionnement  
344 M€ en 2016  
(principales dotations)

## CONTRÔLE DE LÉGALITÉ EN 2017



**47 442** transmis  
(42 128 en 2016)

**600**  
lettres d'observation

**66** recours gracieux (29 en 2016)